

# Profils des Fonds mutuels TD

Le 21 juillet 2010

## Fonds du marché monétaire

Fonds bons du Trésor canadiens TD

Fonds du marché monétaire canadien TD

Fonds du marché monétaire Plus TD

Fonds du marché monétaire américain TD

## Table des matières

<b>Fonds bons du Trésor canadiens TD</b>	<b>1</b>
<b>Fonds du marché monétaire canadien TD</b>	<b>3</b>
<b>Fonds du marché monétaire Plus TD</b>	<b>5</b>
<b>Fonds du marché monétaire américain TD</b>	<b>7</b>

## Détail du Fonds

Type de fonds	Marché monétaire canadien
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 14 novembre 1991  Le Fonds a été créé le 14 novembre 1991.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à produire un revenu d'intérêt à taux élevé tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des bons du Trésor et d'autres titres de créance émis ou garantis, en ce qui a trait au capital et à l'intérêt, par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux du Canada, répartis dans la courbe de rendement du marché monétaire (1 à 365 jours).

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en restant attentif aux changements macroéconomiques mondiaux. Pour augmenter son rendement, le Fonds peut investir dans des effets garantis par les provinces et des dépôts à terme émis par des institutions financières canadiennes. Le Fonds peut également investir dans du papier commercial adossé à des actifs parrainé par des banques. En général, la stratégie du Fonds consiste à détenir pendant une certaine période les titres achetés.

Le Fonds entend maintenir le prix des parts à 10 \$.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux effets du marché monétaire sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être

propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété des effets du marché monétaire en question)

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document. Les investisseurs du Fonds sont assujettis aux facteurs de risque supplémentaires suivants :

- Malgré le fait que le Fonds ait l'intention de conserver le prix de 10 \$ par part, rien ne garantit qu'une valeur liquidative constante par part de série pourra être maintenue, puisque la valeur de ses titres peut fluctuer dans certaines conditions.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds bons du Trésor canadiens TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- Le rendement du placement d'un porteur de parts du Fonds variera ou fluctuera en fonction des changements des taux d'intérêt payables à l'égard des placements du marché monétaire.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à court terme qui :

- sont intéressés par un intérêt mensuel et un risque minimum lié au capital
- sont disposés à accepter un très faible niveau de risque

## Politique en matière de distributions

Le Fonds répartit quotidiennement aux porteurs de parts le revenu net et les gains en capital nets réalisés et fait la distribution de ces montants mensuellement. Le Fonds considère l'ensemble du revenu net et des gains et pertes réalisés comme du revenu.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	3,79	11,96	20,96	47,70

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds bons du Trésor canadiens TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Marché monétaire canadien
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 29 juin 1988 Série Institutionnelle – Le 24 septembre 2003 Série O – Le 9 janvier 2006 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008)  Le Fonds a été créé le 5 février 1988.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,30 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés par les porteurs de parts directement au gérant

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à produire un revenu d'intérêt à taux élevé tout en préservant le capital et la liquidité, en investissant principalement dans des titres du marché monétaire de première qualité, échéant généralement à moins d'un an.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en consacrant une importante tranche des placements du Fonds à des titres de créance de première qualité de sociétés, tout en tenant compte de l'environnement macroéconomique mondial.

Le Fonds peut investir dans des bons du Trésor et d'autres titres de créance à court terme émis ou garantis par le gouvernement fédéral canadien ou des provinces canadiennes, des banques canadiennes ou des sociétés de prêt ou de fiducie canadiennes, ainsi que dans du papier commercial émis par des sociétés canadiennes et dans du papier commercial adossé à des actifs parrainé par des banques qui peuvent permettre au Fonds d'améliorer son rendement tout en conservant la qualité de son crédit. Sa stratégie repose en partie sur l'anticipation des fluctuations des taux d'intérêt sur une période de trois à six mois dans le cas des taux à court terme. Le conseiller en valeurs réalise également des analyses de crédit exhaustives et

continues de tous les titres de créance de sociétés. En général, la stratégie du Fonds consiste à détenir pendant une certaine période les titres achetés.

Le Fonds entend maintenir le prix des parts à 10 \$.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux effets du marché monétaire sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété des effets du marché monétaire en question)

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds du marché monétaire canadien TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document. Les investisseurs du Fonds sont assujettis aux facteurs de risque supplémentaires suivants :

- Malgré le fait que le Fonds ait l'intention de conserver le prix de 10 \$ par part, rien ne garantit qu'une valeur liquidative constante par part de série pourra être maintenue, puisque la valeur de ses titres peut fluctuer dans certaines conditions.
- Le rendement du placement d'un porteur de parts du Fonds variera ou fluctuera en fonction des changements des taux d'intérêt payables à l'égard des placements du marché monétaire.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à court terme qui :

- sont intéressés par un intérêt mensuel et un risque minimum lié au capital
- sont disposés à accepter un très faible niveau de risque

## Politique en matière de distributions

Le Fonds répartit quotidiennement aux porteurs de parts le revenu net et les gains en capital nets réalisés et fait la distribution de ces montants mensuellement. Le Fonds considère l'ensemble du revenu net et des gains et pertes réalisés comme du revenu.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	6,25	19,71	34,55	78,64
Série Institutionnelle (\$)	3,08	9,69	16,99	38,68

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



# Fonds du marché monétaire Plus TD

## Détail du Fonds

Type de fonds	Marché monétaire canadien
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 13 novembre 1997 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 1999) Le Fonds a été créé le 19 mars 1993.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs* – Jusqu'à 0,30 % (TPS et TVH en sus)

\* Le plafond du RFG des parts de la Série Investisseurs du Fonds a été établi à 0,30 % (TPS, TVH et commissions de courtage en sus). GPTD est chargée d'indemniser le Fonds afin de s'assurer que le RFG ne dépasse pas le plafond établi.

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à produire un revenu d'intérêt à taux élevé tout en préservant le capital et la liquidité, en investissant principalement dans des titres du marché monétaire de première qualité, échéant généralement à moins d'un an.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en consacrant une importante tranche des placements du Fonds à des titres de créance de première qualité de sociétés, tout en tenant compte de l'environnement macroéconomique mondial. Le Fonds peut investir dans des bons du Trésor ou d'autres titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada, des provinces canadiennes, des administrations municipales canadiennes, des banques canadiennes, des sociétés canadiennes de prêt ou de fiducie ou des sociétés canadiennes ainsi que dans du papier commercial adossé à des actifs parrainé par des banques susceptible de permettre au Fonds d'améliorer son rendement tout en conservant la qualité de son crédit. Sa stratégie repose en partie sur l'anticipation des fluctuations des taux d'intérêt sur une période de trois à six mois dans le cas des taux à court terme. Le conseiller en valeurs réalise également des analyses de crédit exhaustives et continues de tous les titres de créance de sociétés. En général, la stratégie du Fonds consiste à détenir pendant une certaine période les titres achetés.

Le Fonds entend maintenir le prix des parts à 10 \$.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux effets du marché monétaire sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété des effets du marché monétaire en question)

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Le présent document contient de l'information propre au Fonds du marché monétaire Plus TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document. Les investisseurs du Fonds sont assujettis aux facteurs de risque supplémentaires suivants :

- Malgré le fait que le Fonds ait l'intention de conserver le prix de 10 \$ par part, rien ne garantit qu'une valeur liquidative constante par part de série pourra être maintenue, puisque la valeur de ses titres peut fluctuer dans certaines conditions.
- Le rendement du placement d'un porteur de parts du Fonds variera ou fluctuera en fonction des changements des taux d'intérêt payables à l'égard des placements du marché monétaire.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à court terme qui :

- sont intéressés par un intérêt mensuel et un risque minimum lié au capital
- sont disposés à accepter un très faible niveau de risque

## Politique en matière de distributions

Le Fonds répartit quotidiennement aux porteurs de parts le revenu net et les gains en capital nets réalisés et fait la distribution de ces montants mensuellement. Le Fonds considère l'ensemble du revenu net et des gains et pertes réalisés comme du revenu.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	3,28	10,34	18,12	41,26

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



**Fonds Mutuels**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds du marché monétaire Plus TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

# Fonds du marché monétaire américain TD

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Marché monétaire américain
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$US) Série Institutionnelle (\$US) Série O (\$US) Série Plus (\$US)
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 29 juin 1988 Série Institutionnelle – Non offertes au public avant la date du présent prospectus Série O – Le 1 <sup>er</sup> février 2008 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008) Série Plus – Le 14 octobre 2004  Le Fonds a été créé le 5 février 1988.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,30 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés par les porteurs de parts directement au gérant Série Plus – Jusqu'à 0,39 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à produire un revenu d'intérêt à taux élevé tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des titres du marché monétaire de première qualité libellés en dollars américains.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des titres de créance de première qualité payables en dollars américains émis ou garantis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada, ou des administrations municipales canadiennes, ou les gouvernements américains ou émis par des sociétés canadiennes ou américaines, et dont l'échéance ne dépasse pas un an, ainsi que dans du papier commercial adossé à des actifs parrainé par des banques. Le conseiller en valeurs recourt également à une méthode d'anticipation des taux d'intérêt par le truchement de l'analyse de la macroéconomie mondiale. De plus, le conseiller en valeurs réalise des analyses de crédit exhaustives et continues

de tous les titres de créance de sociétés. En général, la stratégie du Fonds consiste à détenir pendant une certaine période les titres achetés.

Le Fonds entend maintenir le prix des parts à 10 \$US.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux effets du marché monétaire sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété des effets du marché monétaire en question)

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre et ce placement peut atteindre jusqu'à 100 % de son actif net.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds du marché monétaire américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux devises
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document. Les investisseurs du Fonds sont assujettis aux facteurs de risque supplémentaires suivants :

- Malgré le fait que le Fonds ait l'intention de conserver le prix de 10 \$US par part, rien ne garantit qu'une valeur liquidative constante par part de série pourra être maintenue, puisque la valeur de ses titres peut fluctuer dans certaines conditions.
- Le rendement du placement d'un porteur de parts du Fonds variera ou fluctuera en fonction des changements des taux d'intérêt payables à l'égard des placements du marché monétaire.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à court terme qui :

- sont intéressés par un intérêt mensuel, un risque minimum lié au capital et une exposition au dollar américain
- sont disposés à accepter un très faible niveau de risque

## Politique en matière de distributions

Le Fonds répartit quotidiennement aux porteurs de parts le revenu net et les gains en capital nets réalisés et fait la distribution de ces montants mensuellement. Les distributions sont versées en dollars américains seulement. Le Fonds considère l'ensemble du revenu net et des gains et pertes réalisés comme du revenu.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	4,61	14,54	25,49	58,02
Série Institutionnelle <sup>1</sup> (\$)	–	–	–	–
Série Plus (\$)	3,79	11,96	20,96	47,70

<sup>1</sup> Aucune part n'a été émise en date du présent prospectus simplifié.

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



**Fonds Mutuels**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds du marché monétaire américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

## ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.  
Toronto Dominion Bank Tower  
Toronto-Dominion Centre  
C.P. 100  
Toronto (Ontario) M5K 1G8

## TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

## INTERNET

Site : [www.tdassetmanagement.com](http://www.tdassetmanagement.com)

Courriel : [td.mutualfunds@td.com](mailto:td.mutualfunds@td.com)

## EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

